



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 087-218717809-20250410-2025018-DE



2025-018

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**

Le 10 avril

**Nombre
de Conseillers :**

en exercice -23-

présents 18

votants 21

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 avril 2025

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, M. LACOUCHIE, Mme DELOS, M. BÉNARD

ABSENTS : M. LAUSERIE, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT

Pouvoirs : M. BERGERON donne pouvoir à Mme DA SILVA, M. CHAUGNY donne pouvoir à M. BÉNARD, Mme DOUSSAINT donne pouvoir à Mme DELOS

Madame Eliane LAURENT a été élue secrétaire de séance

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – SUBVENTION POUR L'ACTIVITÉ PISCINE

Madame le Maire rappelle que chaque année l'école élémentaire organise des séances de natation à la piscine de Saint Léonard de Noblat.

Pour l'année scolaire 2024-2025, Madame le Maire propose de verser à la section sportive de l'école élémentaire Jean Gagnant une subvention de 3044 € qui couvre les séances de natation et le transport en bus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

● **DÉCIDE de verser une subvention de 3044 € à la section sportive de l'école élémentaire de Jean Gagnant pour l'organisation de séances de natation à la piscine de Saint Léonard de Noblat.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 11/04/2025
Qualité : MAIRE